

Voici les différentes procédures afin de louer un vélo à assistance électrique ou bien louer/d'acheter ou faire réparer une voiture au sein de notre association ATAO.

LOCATION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE : (voir PDF joint)

Nos vélos à assistance électrique sont disponibles à la location pour **tout public** sans condition de ressource.

La location se fait **minimum sur un mois** au tarif de **50€ par mois**.

Un **chèque caution non encaissé de 200€** est demandé lors de la location du vélo ainsi qu'une **copie recto-verso de la pièce d'identité**.

Afin de prendre rendez-vous merci de contacter notre association au 02 40 92 89 00.

LOCATION DE VOITURE :

Nos voitures sont disponibles à la location en passant par un **prescripteur social**.

Les demandes de location se font uniquement sur la plateforme APREVALOC par le prescripteur:

<https://atao.aprevaloc.fr/>

Le tarif est de **7 euros par jour assurance comprise soit 35€ par semaine**, payable lors de la restitution de la voiture ou lors du renouvellement. Un chèque de **caution non encaissé de 500€** est demandé lors de la signature du contrat ainsi qu'une copie de la pièce d'identité et du permis de conduire.

Le kilométrage calculé est le **trajet domicile-travail du lundi au vendredi** avec une marge de 10%. Au-delà du nombre de kilomètres défini lors du contrat de location, les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,50 centimes du Km.

ACHAT DE VOITURE :

Les ventes de voiture d'occasion au sein de notre association ATAO sont **réservées aux allocataires du RSA ou publics orientés par le-a référent-e social-e Inclusion / emploi ou conseiller-ère mobilité**.

Une première demande se réalise par mail sur mobilite@atao-insertion.fr en précisant :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse complète :**
- **Téléphone :**
- **Mail :**

Une fois ces éléments reçus, nous enverrons un mail au bénéficiaire comprenant **un devis ainsi qu'une délégation de paiement** à transmettre au prescripteur.

Lors de la réception de l'accord du département, nous enregistrons la personne sur notre base de données.

Dès qu'une voiture est mise en vente, la personne **reçoit l'annonce de la voiture par mail**. Si la voiture correspond et intéresse la personne c'est à elle de nous répondre via ce mail.

Si plusieurs personnes se positionnent sur la voiture nous prenons en **compte la date de l'accord de l'aide** (priorité à l'ancienneté).

Nos voitures sont entièrement révisées par des personnes en chantier d'insertion et encadrées par une équipe de professionnels de l'automobile. Elles sont vendues avec le contrôle technique de moins de 6 mois, la carte grise ainsi qu'une garantie de trois mois (moteur-boite de vitesse-pont-éléments de sécurité) .

REPARATION DE VOITURE :

Les demandes de réparations auto se font uniquement sur la plateforme APREVALOC par le prescripteur: <https://atao.aprevaloc.fr/>

Lors de la réception de la demande, le chef d'atelier prendra directement contact avec la personne.